

[DISSERT] Légitimité et légalité

Par **LeaElea**, le **24/09/2017** à **16:57**

Bonjour [smile3]

Je viens de m'inscrire sur le forum , je viens de rentrer en fac de droit.
Je suis un peu dépassée par les événements .

Je viens d' un Bac pro commerce.

Mon chargé de TD m'a expliqué qu'il y'a un taux d'échec important pour les élèves issus de bac pro en première année. [smile33]

Je suis la seule personne issue d'un bac pro dans mon groupe de TD. Je me sens un peu mal à l'aise. Le professeur de TD nous a donné un sujet de dissertation sur la légalité et la légitimité.

Après le cours , je me suis vite dirigée à la BU pour regarder les méthodologies de la dissertation , du commentaire d'arrêt.

J'ai suivi la méthode mais j'ai des doutes sur le plan de ma dissertation.

Pourriez vous m'aider ? Normalement le plan est en deux parties ?

Je n'ai pas eu cours de méthodologie pour l'instant donc je me suis référée aux livres de méthodologies.

Ma problématique est la suivante : La légitimité et la légalité sont -ils des éléments qui permettent la sécurité juridique d'un état ?

I. La légalité à l'épreuve de la morale et de la justice

A. Une vision du droit positif et du droit écrit

1.1 Le principe de la règle de droit (common law et la coutume , la loi est dure mais c'est la loi , dura lex sed lex , contraignante , secundum legem , praeter legem dans la loi

1.1 La légalité soumis à la loi (parlement etc...)

B. La légalité pas forcément légitime

1. Le droit face à la justice et à la morale
2. Un état légal pas forcément légitime (régime vichy)

II. La légitimité à l'épreuve de la légalité

- A. L'interprétation de l'équité et de statuer en droit
- B. Un acte légitime mais pas légal

J'aimerais davantage d'information sur la méthodologie du droit privé et public. Quelles sont vos méthodes pour l'apprentissage et la compréhension d'un cours ?

Quelles sont vos méthodes de travail. J'avoue que je suis complétement perdue.

Merci d'avance et bonne soirée.

Par **LouisDD**, le **24/09/2017 à 18:39**

Salut

Bienvenue à vous !

Votre plan à l'air d'aborder des notions qui éclairent le sujet donc c'est déjà un bon point !

Pour ce qui est de la méthodologie vous avez raison, le plan typiquement juridique est en deux parties avec deux sous parties.

Pour les stats, c'est vrai, mais à vous de prouver qu'on peut quand même y arriver !!

Pour ce qui est des méthodes de travail et méthodologie référez vous au sujet présent sur le forum dans la rubrique méthodologie.
Et consultez ce sujet :

<http://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

N'hésitez pas à poser d'autres questions

A plus

Par **LeaElea**, le **24/09/2017 à 19:51**

Bonsoir

Louis DD merci pour votre réponse , :) je vais garder cette rubrique pour voir si je peux changer ma méthode de travail et trouver les bons mécanismes pour cette année. Je compte bien prouver que j'ai ma place en droit comme n'importe quelle autre filière mais il faut que je travaille davantage.

Bonne soirée et merci encore

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2017** à **10:20**

Bonjour

Juste pour vous souhaiter la bienvenue et dire que je rejoins totalement ce que vous a dit Louis.

Par **LeaElea**, le **25/09/2017** à **13:40**

Bonjour

Isidore Beautrelet merci à vous.

J'ai encore une question sur mon plan de dissertation. Je l'ai modifié afin d'être plus précise

I. La légalité à l'épreuve de la doctrine idéaliste

A) Le cadre de la légalité par le droit positif

1. Le principe de la règle de droit
2. Une doctrine positiviste
3. Le principe normativiste de Kelsen
4. La vision idéaliste rejeté par Kelsen

B. La légalité pas forcément légitime

1. Le droit face à la justice
2. Les deux conceptions de la justice selon Aristote
3. La justice pas forcément du droit
4. L'état légal pas forcément légitime (régime Vichy)
5. Les problématiques sur la vision de Kelsen d'un point de vue moral

Transition : Un besoin de légitimité et de légalité est important donc de droit naturel et de droit positif puisque l'opposition entre ces deux courants de pensées est inutile puisque qu'on retrouve dans des textes fondamentales comme des déclarations et des conventions des fondements du droit naturel devenus du droit positif.

II. La légitimité à l'épreuve de la l'égalité

A. Un acte légitime mais illégal

B. L'interprétation de l'équité et de statuer en droit

1. La définition de l'équité = exemple de Thomas D'acquin
2. L'importance pour les juges de statuer en droit
3. Les risques de l'équité = équivalent de l'esprit de la moral et de la justice
5. Les cas particuliers où l'équité est invoqué.

Je voudrais votre avis sur ce nouveau plan
Merci est bonne après midi.

Par **LouisDD**, le **25/09/2017** à **14:23**

Salut !

Veiller à ne pas laisser apparaître autant de sous parties, le correcteur (en tout cas si j'avais à corriger) risque d'écarter de dire que vous avez un manque d'organisation.

Essayez de rassembler des notions, afin de rester dans deux sous partie par partie.

De plus un IIA sans sous partie et un IIB avec 5 sous parties... C'est déséquilibré. Donc assurez vous de rester dans un certain équilibre du contenu !

Par contre question bête : quel est le sujet exact de votre dissertation ?

Mais en tout cas votre travail à l'air intéressant, Vous posez beaucoup d'arguments et de réflexion je trouve.

A plus

Par **LeaElea**, le **25/09/2017** à **17:34**

Salut Louis DD

Je prends note pour mes sous parties ,je vais rassembler mes idées pour faire un bloc. Pour la partie IIA , je n'ai pas des idées claires donc je n'ai rien mis pour l'instant.

Mon sujet de dissertation est légitimité et légalité.

Par **LouisDD**, le **25/09/2017** à **22:11**

Bonsoir

Drôle de sujet en effet, c'est peut être très ouvert... Après je suis pas dans le cours donc bien situé en TD le sujet doit couler de source Avec le cours...

Bref, tout ça pour remarquer que souvent, des sujets qui amènent deux notions sont souvent des sujets qui invitent à comparer les deux notions, leur différence et point commun, leur utilisation et leur effets...

Mais c'est juste une petite remarque, si vous justifiez votre réflexion sur le sujet il n'y a aucun problème

D'autant plus que votre développement à l'air d'imbriquer les deux notions entre elles.

Mais si jamais vous devez vraiment comparer ces deux notions, ne faites pas un grand I la première notion et un grand II la deuxième notion.

A voir avec d'autres avis.

A plus

Par **LeaElea**, le **28/09/2017** à **13:48**

Salut

Je me suis rendue compte de votre message. Je me pose des questions sur les titres de mon I) et II).

Merci pour votre avis

Bonne journée

Par **LouisDD**, le **28/09/2017** à **15:51**

Salut

Pas forcément à prendre, mais des titres tels que :

Légalité et légitimité : deux notions opposées ?

Légalité signifie-t-elle nécessairement légitimité ?

Des titres de ce style sont plus propice à un raisonnement juridique, a une sorte de debat où sont mélangées les deux notions.

A plus

Par **Jb1**, le **28/09/2017** à **17:28**

Bonjour,

Je ne sais pas si Louis parle des titres de sujets ou plutôt des titres de partie, mais je me permets d'en profiter pour vous transmettre un petit conseil sur la rédaction des titres de dissertation, que nous ont donné les professeurs

On nous recommande généralement d'éviter les phrases interrogatives, ainsi que les ":" ou les conjonctions de coordination au sein des titres. Néanmoins, je vous rejoins totalement sur l'importance de traiter le sujet de manière transversale, en mêlant, confrontant et parfois rapprochant les deux notions tout au long du devoir.

J'espère ne pas avoir mal compris votre intervention, et que cela pourra venir en aide à LeaElea,

Bonne soirée :)

Par **LeaElea**, le **28/09/2017** à **22:29**

Bonsoir Jb1

Oui Louis DD parle des titres de mes grandes parties I) et II),
Je vais essayer de suivre vos conseils mais mon professeur de TD nous a donné une fiche en méthodologie de droit privée et je n'ai pas eu ce genre d'avertissement concernant la ponctuation et les conjonctions de coordinations dans les titres I et II. Je suis assez surprise , je vais me renseigner de mon côté

Merci en tout cas de votre intervention

Bonne soirée :)

Par **LouisDD**, le **29/09/2017** à **21:04**

Salut

Jb1 pas de problème, toute interventions est à prendre !
Et en vrai moi même je ne sais pas de quoi je parlais, mais que ce soit des titre I et II ou des problématiques en soit c'est kiff kiff, sachant que pour moi les titres I et II se doivent de poser un problème (pas nécessairement sous forme de questions, surtout si votre méthodologie vous le prohibe).

LeaElea suivez la méthodologie donnée par vos profs, Ça peut varier selon la matière le prof le chargé de TD et même les facs... Il faut donc savoir s'adapter.

Par exemple nous on nous interdit l'usage des verbes conjugués dans les titres...

A plus

Par **LeaElea**, le **01/10/2017** à **22:35**

Bonsoir

Suite à vos idées j'ai fait un nouveau plan de dissertation.
Il me manque juste une problématique j'ai essayé de suivre vos conseils.

I. Légalité et légitimité deux courants opposés du droit

A. La légalité un cadre du droit positif

B. La légitimité au service du droit naturel

II. La définition de la légalité peut-être en désaccord avec la légitimité

A. Un acte légitime mais illégal

B. L'équité et la pratique de statuer en droit

Merci d'avance pour vos avis

Bonne soirée

Par **LouisDD**, le **02/10/2017** à **09:46**

Salut

Personnellement je trouve ce plan intéressant. Y'a juste la présence d'un verbe conjugué dans le II) qui me gêne, mais sinon vous avez su condenser vos idées du premier plan soumis dans deux parties deux sous parties.

A part ça la formulation reste correcte on sent les notions qui s'y cachent.

Mais méfiance Sur le II) B), l'équité est elle rattachable à la légitimité dans le rôle de juge ? (car je suppose que cette sous partie parle du juge)

Alors normalement pour une problématique il est préférable de la trouver avant le plan, mais perso je le fais aussi après, donc ça me choque pas tant que ça.

Je pense que la problématique la plus adaptée ici serait une problématique qui montrerait un peu votre point de vue :

- Le droit (sous entendu la légalité) doit il être légitime ? (si vous avez un avis un peu mitigé)
- La légitimité fait elle obstacle à la légalité ? (si vous êtes "contre")
- La légitimité est elle un complément indispensable de la légalité ? (si vous êtes "pour")

Ainsi vous devrez expliquer les deux notions pour ensuite donner les pour et les contre pour qu'on parviennent à peu près à voir ce que vous en pensez. Attention cependant, Quand je dis donnez votre avis, c'est juridiquement, Vous n'êtes pas là pour faire du sentiments mais du raisonnement.

A plus